



Est-on prévenu d'une saisie ?

Par **LyonPR**, le **04/02/2011** à **17:31**

Bonjour,

Je voudrais savoir si il y a toujours un avis avant saisie ?

Voilà mon problème : ma dernière déclaration de revenu n'est jamais arrivé aux impôts. Je suis au RSA donc je ne paye pas la taxe d'habitation. Comme ma déclaration n'est pas arrivé on me demande cette taxe. J'ai un peu tardé à aller refaire ma déclaration. Ce que j'ai fait aujourd'hui. Je dois y retourner lundi pour déposer une demande de remise gracieuse. Sauf que ! l'agent m'a dit que la saisie pouvait vite arriver. Du coup je me demande si ça ne peut pas arriver demain par exemple sans prévenir avant que j'ai pu faire la demande de remise. Comment ça se passe ? Et qu'est-ce que je risque ?

Merci de vos réponses